

Anthropologie et Sociétés



Quebec's Language Policies : Background and Responses.
Centre international de recherches sur le bilinguisme, Presses
de l'Université Laval, Québec 1977, 265 pages, édité pas John R.
Mallea

Louis-Jacques Dorais

Volume 2, numéro 1, 1978

Minorités ethniques nationalismes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000880ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000880ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dorais, L.-J. (1978). Compte rendu de [Quebec's Language Policies : Background and Responses. Centre international de recherches sur le bilinguisme, Presses de l'Université Laval, Québec 1977, 265 pages, édité pas John R. Mallea]. *Anthropologie et Sociétés*, 2(1), 194–195. <https://doi.org/10.7202/000880ar>

Dékinine, du Directoire de Perlioura, les bandes paysannes anachistes de Makhno, le corps expéditionnaire français d'Odessa, les détachements de l'armée polonaise de Pilduski et bien sûr l'Armée de Russie Soviétique. Lors d'une importante conférence en décembre 1919 Lénine engage une bataille contre le chauvinisme grand-russe qui se manifeste alors dans les rangs communistes sans toutefois reprendre les revendications indépendantistes des ukrainiens. Par la suite, en l'absence d'un Parti Communiste réellement indépendant de Moscou et d'une Armée Rouge distincte, la nation ukrainienne est devenue la plus grande victime du centralisme bureaucratique russe. L'ouvrage de Mazlakh et Sakhray est aujourd'hui d'une actualité certaine. Il montre que le contrôle de l'Ukraine était essentiel à la consolidation d'une bureaucratie totalitaire en Russie et qu'un tel phénomène ne date pas de la période stalinienne mais se trouve inscrit dans le cours même de l'extension par les armes de la révolution russe victorieuse à Pétrograd.

NOTES

1. Roman Rodolsky, "Friedrich Engels und das Problem der "Geschichtlosen Völker" (Die Nationalitätenfrage in der Revolution 1848-49 im lichte der "Neuen Rheinischen Zeitung)" dans *Archiv für Sozialgeschichte*, IV, Band, 1964:87-282.
2. On se reportera pour cela à l'excellent petit ouvrage de Roger Portal, *Russes et Ukrainiens*, Flammarion, Paris 1970.
3. *L'Etat soviétique multinational*, Editions du Progrès, Moscou 1975:172-74.
4. Richard Pipes se trouve corroboré dans cette affirmation par Edward Hallet Carr, *La révolution bolchevique, La formation de l'URSS*, Tome 1, Editions de Minuit, Paris 1969:311-12.
5. Hélène Carrère d'Encausse, "Unité prolétarienne et diversité nationale. Lénine et la théorie de l'autodétermination", *Revue Française de Science Politique*, avril 1971, pense au contraire que les motivations de Lénine étaient purement tactiques.

Charles Halary
Université Laval

Quebec's Language Policies: Background and Responses. Centre international de recherches sur le bilinguisme, Presses de l'Université Laval, Québec 1977, 265 pages, édité par John R. Mallea.

Ce livre se veut une présentation critique, destinée aux anglophones canadiens, des politiques linguistiques du gouvernement québécois (à l'exclusion de la loi 101). Il consiste en un ensemble de textes de divers auteurs, compilés et présentés par John R. Mallea de l'Université Queen's.

Ces textes se regroupent en cinq sections: arrière-plan socio-politique (Léon Dion); tendances démographiques (articles de Jacques Henripin et Gary G. Caldwell); le français langue d'enseignement (extraits des rapports des commissions Parent, Laurendeau-Dunton et Gendron); le français langue de travail (extraits des rapports Laurendeau-Dunton et Gendron); législation et réactions (articles de R.J. MacDonald et Michael B. Stein). Le tout est suivi des textes des lois 85, 63 et 22.

L'ouvrage de Mallea remplit bien son rôle: informer les Canadiens anglais de ce qui se passe au Québec. Il est cependant limité par ce rôle même: si l'information donnée est claire et, sans doute, intéressante pour celui qui ignore tout de l'histoire québécoise récente, elle semblera très superficielle au lecteur averti. Les textes sont purement descriptifs. On n'y trouve aucune tentative d'analyse en profondeur des phénomènes dont on parle.

Deux articles tranchent un peu sur cette grisaille: ceux de Gary Caldwell ("Assimilation and the Demographic Future of Quebec") et de Michael B. Stein ("Bill 22 and the Non-Francophone Population in Quebec: a case Study of Minority Group Attitudes on Language Legislation"). Le premier prévoit, à partir de projections démographiques, la disparition du français à plus ou moins longue échéance. Ceci justifie, à ses yeux, la prise en main par le gouvernement québécois du développement linguistique de la Province. Le second, de son côté, explique la réaction négative des anglophones à la loi 22 (qui prévoyait certaines mesures restrictives en matière de langue d'enseignement) par le fait que ceux-ci ne se considèrent pas encore comme une simple minorité au sein d'un Québec majoritairement francophone.

Les autres textes du recueil n'apportent rien de nouveau au débat. Il s'agit soit de vieux articles un peu dépassés (L. Dion et J. Henripin), soit d'expressions idéologiques reflétant de façon directe le libéralisme politique cher au capitalisme anglo-saxon. Les extraits du rapport Laurendeau-Dunton, de même que l'article de R.J. MacDonald (qui considère l'opposition des francophones à la loi 63 comme une réaction émotive mettant en péril les droits de la personne) relèvent de ce dernier type.

En fin de compte, le principal reproche qu'on peut faire à ces articles, c'est d'évacuer complètement toute analyse de classes. Même Caldwell et Stein voient les phénomènes sociolinguistiques québécois comme une interaction entre groupes ethniques ou démographiques, sans jamais les relier aux rapports sociaux de base qui les déterminent.

Louis-Jacques Dorais
Université Laval

Responsable de la section Comptes rendus: Jean-Jacques Chalifoux, Département d'Anthropologie, Université Laval, Ste-Foy, Québec, Canada, G1K 7P4. Les auteurs de recension adressent directement au responsable leurs textes dactylographiés à double interligne et en deux exemplaires.